
Documents sauvegardés

Mardi 12 septembre 2023 à 17 h 13

1 document

Par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

L'Histoire

1 septembre 2019

Peut-on éduquer le peuple ?

Q u'est-ce que les Lumières ? La question n'est pas neuve. Emmanuel Kant la posait déjà en 1784 et depuis lors historiens et philosophes ont continué à s'y ...

3

Documents sauvegardés



© 2019 L'Histoire. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 12 septembre 2023 à UNIVERSITE-PARIS-I-PANTHEON-SORBONNE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20190901-SHI-46307001

Nom de la source

L'Histoire

Dimanche 1 septembre 2019

Type de source

Presse • Magazines et revues

L'Histoire • no. 463

Périodicité

Mensuel ou bimensuel

• p. 70

• 3883 mots

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France



Page 70

Lumières

Peut-on éduquer le peuple ?

Par Antoine Lilti

Le lecteur est-il un citoyen en puissance ou un consommateur ? Les philosophes du XVIII^e siècle furent les premiers à être confrontés à la question si actuelle de l'opinion publique. Et, contrairement à une idée répandue, ils n'en avaient pas une vision idéalisée.

Qu'est-ce que les Lumières ? La question n'est pas neuve. Emmanuel Kant la posait déjà en 1784 et depuis lors historiens et philosophes ont continué à s'y confronter. On peut, pour simplifier, distinguer deux approches. La première cherche à circonscrire la « philosophie des Lumières », à établir la cohérence d'un courant d'idées. Cette recherche d'une unité doctrinale se heurte à l'extrême diversité des Lumières : les « philosophes » n'étaient d'accord sur presque rien, ni sur la religion ni sur la politique, ni sur l'économie. Une seconde approche élargit la perspective à l'ensemble des institutions et des pratiques sociales et culturelles qui constituent le contexte de l'époque : académies, salons, loges maçonniques, journaux, romans, commerce, guerres... Mais, à ce compte, parle-t-on encore des Lumières comme mouvement émancipateur ou simplement du XVIII^e siècle comme période historique ?

Le chancelier et le cordonnier

En croisant les deux approches, on peut estimer que l'unité des Lumières réside dans la conviction qu'une large diffusion du savoir permettra une amélioration collective des conditions de vie. Sur la plupart des sujets, les philosophes du XVIII^e n'avançaient pas d'idées véritablement inédites, mais, à la différence des libertins ou des esprits forts des siècles précédents, ils ne les réservaient pas à des cercles restreints de librepenseurs. Ils étaient convaincus que les connaissances utiles et l'usage de la critique devaient être l'affaire de tous. C'est là que réside l'universalisme des Lumières : en théorie, chacun est capable de penser de façon autonome, et le savoir doit donc être destiné à tous, à travers l'éducation et grâce à l'imprimé.

Il est vrai que cet universalisme théorique se heurtait parfois à des réflexes élitistes. On trouve sous la plume de nombreux auteurs des formules condescendantes, voire méprisantes, à l'égard du peuple. Voltaire, par exemple, invitait à « distinguer toujours les honnêtes gens, qui

pensent, de la populace, qui n'est pas faite pour penser»¹. Mais ces formules, choquantes à l'égard de nos convictions démocratiques, traduisaient surtout l'impatience face au maintien des superstitions¹ elles relevaient par ailleurs d'une logique tactique : les philosophes visaient d'abord la diffusion des idées auprès des élites, de façon à gagner le soutien des autorités. Il ne faut donc pas en exagérer l'importance. On trouve, chez le même Voltaire, des textes tout aussi nombreux qui revendiquent la nécessité d'écrire pour tous les hommes, de façon à « éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier ». Il y revient souvent dans sa correspondance : « Il y a des philosophes jusque dans les boutiques de Paris », écrit-il en 17682. Dans son *Dictionnaire philosophique* (1764), il met en scène un dialogue entre un fakir, figure cléricale, qui prétend qu'il faut tromper le peuple pour le faire obéir, et un disciple de Confucius - de toute évidence le porte-parole de Voltaire -, qui soutient le contraire : « Tous les hommes se ressemblent¹ ils sont nés avec les mêmes dispositions. Ce sont les fakirs

Documents sauvegardés

qui corrompent la nature des hommes [...] Nos lettrés sont de la même pâte que nos tailleurs, nos tisserands, et nos laboureurs.[...] Pourquoi ne pas daigner instruire nos ouvriers comme nous instruisons nos lettrés? »

Pour l'essentiel, et malgré des divergences sur la façon d'y parvenir, les écrivains des Lumières partageaient le souci de diffuser les connaissances et de s'adresser à un large public. Leur objectif n'est pas tant de convaincre le public le plus large que de lui donner les outils de la critique, c'est-à-dire de contribuer à l'émancipation individuelle et collective. Ce désir d'émancipation, que l'on associe à juste titre aux Lumières, passe donc par le savoir, par la connaissance : celle-ci est un préalable à toute émancipation politique future. Mais une difficulté surgit aussitôt. Si cet accès à l'autonomie est fondamentalement individuel au sens où il implique la capacité de chacun à penser librement, à discerner l'erreur de la vérité, il est aussi nécessairement collectif. C'est un point qu'Emmanuel Kant a bien mis en évidence. Après avoir défini l' *Aufklärung* (« les Lumières » en allemand) comme la « *sortie de l'homme hors de l'état de minorité* », il précise que cette émancipation intellectuelle est presque impossible pour chaque homme pris séparément, à cause de la force des préjugés. En revanche, « *le public* », pris comme un ensemble de lecteurs, peut s'éclairer grâce au rôle actif du petit nombre de ceux qui ont su « *rejeter le joug* » de la tradition et qui pourront, grâce à la liberté d'expression, propager autour d'eux le principe de l'indépendance et de la raison.

Autant dire que les « Lumières » ne se propagent pas spontanément. L' *Aufklärung* est un phénomène social, collec-

tif, historique, qui implique que certaines personnes puissent éclairer les autres, leur montrer la voie, dissiper le prestige des fausses croyances. Ce rôle essentiel des intellectuels (les « philosophes » en France, les *Aufklärer* en Allemagne) est au cœur du projet émancipateur des Lumières. Mais comment s'assurer que ces philosophes réussiront à diffuser leur sens critique, c'est-à-dire les connaissances nécessaires pour juger raisonnablement ?

On pense habituellement que le problème des écrivains des Lumières est qu'ils devaient braver le pouvoir de la censure monarchique et des autorités ecclésiastiques. De fait, Diderot fut emprisonné pendant quelques mois à Vincennes en 1749 et en sortit durablement traumatisé. Rousseau passa dix ans de sa vie à fuir à travers l'Europe, après la condamnation de l' *Émile* et du *Contrat social* en 1762. Mais il était aussi possible, à condition d'être prudent, de publier des ouvrages vigoureusement hétérodoxes tout en jouissant d'une paisible tranquillité, comme le fit le baron d'Holbach, dont les traités d'athéisme étaient publiés anonymement et furent des succès de librairie, sans que lui-même fût jamais menacé.

Pire que la censure : le lecteur

Plus inquiétant que la censure était le public lui-même. Dès lors que les écrivains ont eu recours à l'imprimé ils sont entrés dans un nouvel espace de communication qu'ils étaient loin de maîtriser et qui s'est révélé bien différent du monde des salons ou de celui des manuscrits clandestins auxquels ils étaient habitués. Le XVIIIe siècle a été marqué par une hausse rapide de l'alphabétisation, du moins dans les villes, une multiplication des livres, des li-

belles et des journaux, une véritable révolution des usages et des pratiques de la lecture³. Or, les écrivains des Lumières n'entretenaient pas une vision idéalisée de l'opinion publique. Certes, beaucoup d'entre eux croyaient fermement aux vertus de l'imprimerie et de la publicité (à entendre ici dans son sens du XVIIIe siècle, c'est-à-dire le fait d'être public, connu de tous). Malesherbes, dans un célèbre discours, liait les progrès de l'opinion, dans « *un siècle éclairé* », aux pouvoirs de l'imprimerie et à l'autorité des gens de lettres, « *ceux qui ont le talent d'instruire les hommes et le don de les émouvoir* », désormais capables de s'adresser au « *public dispersé* »⁴. Condorcet fit un éloge vibrant de l'imprimerie, dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* : à ses yeux, la publicité était la garantie et le moteur des Lumières.

Toutefois, ces belles envolées rhétoriques visaient aussi à se rassurer. En vérité, les philosophes portaient souvent un jugement plus nuancé, parfois même explicitement pessimiste, sur la formation de l'opinion publique. Si l'essor de l'imprimé leur permettait de diffuser leurs idées, il favorisait aussi l'imitation, l'enthousiasme, voire la crédulité. L'espace public qui prenait forme sous leurs yeux était bien différent de l'espace savant de la République des lettres régulé par le jugement des pairs. Comment s'assurer que les lecteurs lisent les bons livres, qu'ils ne soient pas la proie des charlatans et des démagogues ? Pourraient-ils se repérer dans le flot de livres qui s'efforçaient plus de flatter les goûts du public que de l'éclairer ? « *La multitude des livres nouveaux qui ne nous apprennent rien, nous surcharge et nous dégoûte* », se plaignait Voltaire dans une lettre à Diderot du 8 septembre 1776.

Documents sauvegardés

Surtout, comment limiter la curiosité attisée par la presse et entretenue par le temps court de l'actualité ? Les encyclopédistes redoutaient l'excès de publicité, ils craignaient d'être ensevelis sous la masse infinie de volumes « *qui tombent dans l'oubli avant que le dernier journal de l'année ait paru* » et qui ne sont destinés qu'à « *la satisfaction momentanée de la curiosité de quelques oisifs* »⁵.

Prostituer sa plume

Confrontée, sous la Révolution, au développement rapide des journaux, Germaine de Staël dénonça fermement leur influence pernicieuse : ils attisaient les passions, multipliaient les fausses nouvelles, interdisaient toute stabilité politique. Loin d'être un outil d'information et d'éducation, ils abîmaient, pensait-elle, le débat public : « *Les journaux, tels qu'ils sont en France, tels que les intérêts et les passions du moment les ont rendus, ont amené, amèneront toutes les calamités de la France* »⁷. » Aussi jugeait-elle qu'ils devaient être étroitement encadrés et surveillés. Cette libérale fervente en vint ainsi à opposer la liberté d'imprimer des livres, le « *plus grand moyen d'arrêter l'oppression et de propager les Lumières* », et la liberté des journaux, qu'il fallait à l'inverse limiter et contrôler strictement.

Enfin, les écrivains des Lumières développèrent une grande méfiance à l'égard des logiques commerciales qui étaient en train de transformer la communication intellectuelle. Contrairement à ce que laisse entendre une histoire classique du droit d'auteur, le développement d'un marché littéraire, adossé à un capitalisme d'imprimerie naissant, n'a pas été vécu seulement comme une libération à l'égard du pa-

tronage aristocratique⁷. Les écrivains étaient conscients que les contraintes commerciales pouvaient se traduire par des formes insidieuses de censure, mises en oeuvre par les éditeurs eux-mêmes. Elles transformaient l'écrivain en mercenaire, prêt à « prostituer » sa plume pour gagner sa vie, selon une métaphore qui commençait à se développer et qui deviendrait presque un lieu commun au XIXe siècle. L'espace public naissant ne constituait pas seulement une arène de discussions raisonnées, mais aussi un monde marchand, et les lecteurs étaient autant des consommateurs que des citoyens en puissance.

Ces questions, qui nous semblent très contemporaines, étaient déjà sensibles au XVIIIe siècle. Elles nourrissaient un mélange détonant d'enthousiasme et d'inquiétude face aux nouveaux mécanismes commerciaux et médiatiques qui transformaient l'espace public. Louis Sébastien Mercier, l'un des plus fins observateurs de la vie sociale et culturelle parisienne à la fin du XVIIIe siècle, en témoigne. Attaché à décrire les mille facettes du Paris populaire, il portait une grande attention aux pathologies de l'espace public. Il s'inquiétait de la prolifération des livres, craignant d'être enseveli sous les volumes inutiles ou médiocres. Lorsqu'il rêvait d'un Paris idéal, qu'il situait en l'an 2440, c'est une bibliothèque royale réduite à quelques volumes par un autodafé qu'il imaginait (cf. p. 75). De même, il décrivait avec précision la façon dont les mécanismes publicitaires de captation de l'attention détournent le public des vérités utiles. Ainsi, lorsque Voltaire est fêté à la Comédie-Française, en 1778, Mercier n'y voit pas le triomphe du philosophe, et donc un symbole du progrès des idées nouvelles dans l'opinion publique, mais bien plutôt une « *farce* », un spectacle

indécent où l'écrivain est fêté comme un comédien. Le public s'intéresse bien moins à ses idées et à son oeuvre qu'à sa personne, selon les mécanismes alors nouveaux de la célébrité : « *Une curiosité épidémique s'empresse à contempler sa figure, comme si l'âme d'un écrivain n'était pas encore plus dans ses écrits que sur sa physionomie.* » Loin de l'émancipation par l'esprit critique, cette curiosité met Voltaire sur le même plan, ajoute Mercier, que l'autre célébrité du moment, l'acteur comique qui triomphait à la même époque sur les boulevards avec une farce de très mauvais goût : Janot.

Le peuple est versatile

La critique de Mercier n'est pas seulement culturelle elle est politique. Il ne s'agit pas tant de dénoncer la confusion des valeurs qui met sur le même plan un philosophe et un acteur que d'interroger les mécanismes de l'attention publique. Comment pourrait-on éclairer le peuple si sa curiosité est versatile, passant d'une vedette à une autre ? Quelle efficacité peut avoir la parole du philosophe ? « *Il est donc prouvé*, écrit-il dans son *Tableau de Paris* en 1781, *qu'il n'est pas besoin de persécuter un vivant, ni même un mort. Quand il s'élèvera quelque Voltaire, il y aura toujours quelque Janot à lui opposer. Si la foule trop nombreuse environne tel homme monté sur un tréteau et commence à s'échauffer un peu plus qu'il ne faut, voulez-vous disperser cette foule sans violence ? Établissez à 30 pas un autre tréteau le premier orateur verra son auditoire se disperser et jettera sa parole au vent.* »

Mercier n'est pas seul à percevoir le danger. Jean-Jacques Rousseau, qui avait longtemps considéré le public comme un allié dans sa lutte contre l'élitisme des

Documents sauvegardés

hommes de lettres et de la bonne société, finit par s'en méfier. Pour un philosophe, pour un écrivain, le peuple n'existe pas en dehors du public. Or celui-ci est trompé par quelques manipulateurs d'opinion et semble prendre plaisir à cette mascarade, riant de voir le philosophe sincère, qui veut son bien-être, ridiculisé par ses ennemis. Du moins, Rousseau finit par se convaincre de cette terrible trahison : « *Le public est trompé, je le vois, je le sais*1 mais il se plaît à l'être et n'aimerait pas à se voir désabuser8. » Il ne lui reste plus qu'à se retirer dans la solitude, maudissant son siècle, écrivant pour lui-même ou pour la postérité. Comment pourrait-on éclairer le peuple si entre le philosophe et lui s'interposent tant d'intermédiaires, de manipulateurs d'opinion, et si le public lui-même préfère les mensonges divertissants aux vérités utiles ?

La sensibilité de Rousseau à l'égard de son image publique était extrême, proche de la paranoïa. Mais l'inquiétude face à la crédulité du public était un sentiment bien partagé parmi les philosophes. Même Diderot, dont l'*Encyclopédie* incarne l'ambition pédagogique des Lumières, s'inquiète souvent de la futilité du public, de son goût du spectaculaire, de son manque d'intérêt. Il se méfie, dans son article « Multitude », du « jugement » de cette dernière dont la voix « est celle de la méchanceté, de la sottise, de l'inhumanité, de la déraison et du préjugé ». Il laisse alors le scepticisme, parfois même le découragement, l'envahir. Il rêve d'un public idéal, d'une « *Église invisible* », rationaliste et militante, et se reconforte en pensant à la postérité.

L'élite des « bon penseurs »

On peut biaiser avec le pouvoir, mais

on ne peut espérer éclairer le peuple si celui-ci est prisonnier de préjugés, si l'opinion est manipulée par des publicistes sans scrupule, si le public est gouverné par la curiosité, l'imitation, l'enthousiasme sans lendemain, bien plus que par l'esprit critique et la réflexion. D'une façon ou d'une autre, tous les auteurs sont obligés d'imaginer des solutions pour garantir la légitimité d'un petit nombre de personnes éclairées destinées à intervenir dans l'espace public (qu'il s'agisse de la bonne société, des académiciens ou de l'« *Église invisible* » des philosophes). Pour que le public puisse être éclairé il faut que les philosophes jouissent d'un statut privilégié, au nom de leur savoir, de leur compétence. Il convient donc d'inventer des mécanismes qui les distinguent nettement des démagogues, qui leur assurent une autorité directe sur ce public qu'il s'agit d'émanciper. Le paradoxe, toutefois, est évident : si éclairer le peuple, c'est le conduire à penser par lui-même, à s'affranchir des autorités établies, comment peut-on assurer cette autonomie en commençant par mettre une élite intellectuelle à l'abri de la critique ? Le danger est grand de créer un nouveau clergé, au nom même des Lumières.

Confrontés à ces difficultés, conscients de ces contradictions, les philosophes ont cherché l'appui des autorités, qui devaient réguler l'espace public, censurer les fanatiques, assurer aux véritables savants une autorité intellectuelle et éduquer la population. Diderot, dans l'*Encyclopédie*, en appelle aux souverains qui doivent « *élargir la sphère des Lumières* », condition *sine qua non* d'une action efficace des philosophes. De même, Kant termine son plaidoyer pour le courage de la pensée par un éloge du roi de Prusse Frédéric II, présenté

comme le garant de l'*Aufklärung*. Cet apparent conservatisme politique était le fruit d'une conviction profonde : le progrès des Lumières serait forcément lent et progressif, les philosophes écrivaient pour les générations à venir, lorsque les progrès culturels et intellectuels auraient rendu leur discours acceptable par leur peuple. Rien ne leur était plus étranger que l'idée d'une émancipation rapide, immédiate, sur le modèle des révolutions. Ils se méfiaient des bouleversements politiques, qui ne pouvaient que favoriser les démagogues et ruiner le long processus d'éducation collectif, sans lequel il était impensable d'éclairer le public.

Les héritiers des Lumières n'ont cessé de se poser cette question : quel est le rôle du savant, de l'écrivain, dès lors qu'il veut « éclairer » ses contemporains et doit, pour cela, imposer un discours dans l'espace public ? Le problème de l'intellectuel moderne, issu des Lumières, n'est pas tant sa capacité à affronter le pouvoir qu'à convaincre le public. Bien sûr, les philosophes occupent leur place dans la généalogie héroïque des penseurs persécutés, qu'ils ont eux-mêmes contribué à façonner. Mais leur véritable découverte est qu'il ne suffit pas de dire une vérité pour éclairer ses concitoyens. Encore faut-il réussir à l'imposer dans le débat public.

Encadré(s) :

L'AUTEUR

Directeur d'études à l'EHESS, Antoine Lilti a publié Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle (Fayard, 2005), Figures publiques. L'invention de la célébrité, 1750-1850 (Fayard, 2014) et L'Héritage des Lumières (EHESS-

Documents sauvegardés

Gallimard-Seuil, 2019).

Décryptage

Contre une idée reçue qui décrit les philosophes des Lumières occupés à braver la censure monarchique et ecclésiastique, mais pleins d'optimisme face à un peuple qu'ils espéraient émanciper par la raison, Antoine Lilti propose une lecture renouvelée de leurs écrits. En relisant Kant, Rousseau, Diderot ou encore Germaine de Staël, il montre que ces « élites intellectuelles » étaient d'abord sensibles au danger de ce nouvel espace public lié à la révolution médiatique. Ils craignaient aussi leurs lecteurs, ceux-là mêmes qu'ils s'évertuaient à vouloir éduquer.

MOT CLÉ

République des lettres

Elle désigne, à la Renaissance, un espace intellectuel qui réunit les lettrés européens autour de valeurs communes humanistes, et un réseau de correspondances constitué en Europe grâce à une langue commune, le latin. A partir du XVII^e siècle l'audience s'élargit peu à peu et la nouvelle notion de « public », vient concurrencer celle de *Respublica literaria*.

Alphabétisation : un homme sur deux

L'alphabétisation progresse au cours du XVIII^e siècle. Des études menées dans les années 1970 ont montré qu'elle passait, en France, de 29 % à 47 % pour les hommes et de 14 % à 27 % pour les femmes. Mais de tels chiffres dissimulent les disparités régionales, notamment de part et d'autre de la fameuse ligne Saint-Malo/Genève qui oppose un Nord-Est al-

phabétisé et un Sud-Ouest où ceux et celles qui savent signer sont beaucoup plus rares. Ils masquent aussi la grande différence entre les villes et les campagnes. De plus, l'alphabétisation, mesurée par la capacité à signer, reste un indicateur assez pauvre du rapport à l'écrit. D'autres études, fondées sur les inventaires après décès, ont montré, dans le cas parisien, la présence de livres et d'imprimés, non seulement dans les bibliothèques des élites, mais aussi, de plus en plus, dans les intérieurs populaires. Plus d'un tiers des domestiques et des ouvriers en possèdent. Plusieurs témoignages indiquent l'essor des cabinets de lecture et des loueurs de livres. « *Il y a des ouvrages qui excitent une telle fermentation que le bouquiniste est obligé de couper le volume en trois parts, afin de pouvoir fournir à l'empressement des nombreux lecteurs* », écrit Louis Sébastien Mercier.

A l'échelle de l'Europe il faut ajouter la dimension religieuse. Une Europe du Nord, protestante et alphabétisée, s'oppose à une Europe du Sud, catholique, qui l'est beaucoup moins. En Allemagne, aux Provinces-Unies ou en Angleterre, les journaux sont devenus un objet de consommation courante.

A. L.

MOTS CLÉS

Opinion publique

Notion centrale de la culture des Lumières, elle désigne d'abord un jugement collectif sur les mœurs et les réputations. Dans la deuxième moitié du siècle, elle prend le sens plus politique d'un principe de légitimité qui s'oppose à l'autorité du souverain.

Sous la Révolution, la notion est concurrencée par celle d'« esprit public ».

Public

Le mot eut d'abord un sens juridique : la collectivité politique, représentée par le souverain et les corps constitués (parlements, municipalités, corporations), s'opposant aux « particuliers ». Au XVIII^e siècle, il désigne les spectateurs de théâtre, les lecteurs de livres et de journaux, une autorité collective, dont les écrivains peuvent se réclamer mais dont ils craignent les jugements.

DANS LE TEXTE

Quand Diderot se méfie du peuple

Quand je parle de la voix publique, il ne s'agit pas de cette cohue mêlée de gens de toute espèce, qui va tumultueusement au parterre siffler un chef-d'oeuvre, élever la poussière au Salon, et chercher sur le livret si elle doit admirer ou blâmer. Je parle de ce petit troupeau, de cette église invisible qui écoute, qui regarde, qui médite, qui parle bas, et dont la voix prédomine à la longue et forme l'opinion générale."

D. Diderot, « Lettre à Falconnet », septembre 1766, *Correspondance*, Robert Laffont, 1997, p. 679.

DANS LE TEXTE

2440 : la bibliothèque utopique de Louis Sébastien Mercier

Je me trouvais à la bibliothèque du roi [...] . Au lieu de ces quatre salles d'une longueur immense et qui renfermaient des milliers de volumes, je ne découvris qu'un petit cabinet où étaient plusieurs livres qui ne me

Documents sauvegardés

parurent rien moins que volumineux. Surpris d'un si grand changement, je n'osais demander si un incendie fatal n'avait pas dévoré cette riche collection ? [...] Oui, me répondit-on, c'est un incendie, mais ce sont nos mains qui l'ont allumé volontairement. [...] D'un consentement unanime, nous avons rassemblé dans une vaste plaine tous les livres que nous avons jugés ou frivoles ou inutiles ou dangereux. [...] Les journaux couronnaient ce bizarre édifice, et il était flanqué de toutes parts de mandements d'évêques, de remontrances de parlements, de réquisitoires et d'oraisons funèbres. Il était composé de 500 000 ou 600 000 commentateurs, de 800 000 volumes de jurisprudence, de 50 000 dictionnaires, de 100 000 poèmes, de 1,6 million de voyages et de 1 milliard de romans. Nous avons mis le feu à cette masse épouvantable, comme un sacrifice expiatoire offert à la vérité, au bon sens, au vrai goût."

L. S. Mercier, *L'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il n'en fût jamais*, Londres, 1776, pp. 174-177.

POUR EN SAVOIR PLUS

R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Seuil, 1987.

J. Habermas, *L'Espace public*, Payot, 1978.

A. Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, EHESS-Gallimard-Seuil, 2019.

D. Roche, *La France des Lumières*, Fayard, 1993.

S. Van Damme, *A toutes voiles vers la vérité. Une autre histoire de la philoso-*

phie au temps des Lumières, Seuil, 2014.

Note(s) :

Notes

1. Voltaire, « Blé », *Questions sur l'Encyclopédie . Oeuvres complètes*, Genève, Cramer, 1768-1777, t. XXVI, 1775, p. 296.

2. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, éd. par B. Didier, Imprimerie nationale, 1994, p. 268.

3. Cf. R. Darnton, « L'âge d'or des livres pirates », *L'Histoire* n° 443, janvier 2018, pp. 38-49.

4. C. G. Lamoignon de Malesherbes, « Discours prononcé dans l'Académie française » [1775], *Oeuvres inédites*, Hénée-Buisson-Giguët et Michaud, 1808, p. 151.

5. « Encyclopédie », *Encyclopédie* (<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v5-1249-0>).

6. G. de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution en France et des principes qui doivent fonder la république*, éd. par Lucia Omacini, Paris-Genève, Droz, 1979, p. 117.

7. Cf. R. Kopp, « De Diderot à Hadopi. La longue querelle du droit d'auteur », *L'Histoire* n° 457, mars 2019, pp. 12-19.

8. J.-J. Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, dans *Oeuvres complètes*, t. I, p. 940.